

# Capital

## ABF CONSEIL

POUR QUE CHACUN OPTIMISE SON PATRIMOINE

4, avenue d'Haouza, 72100 LE MANS – Tél. : 02-43-85-08-34  
www.abf-conseil.com abf.info@orange.fr – linkedin.com/in/bruno-albert-a72a75205

**Pour leurs placements et le développement de leur patrimoine, beaucoup de personnes se tournent encore vers leur banque. Or, un cabinet conseil en gestion de patrimoine indépendant peut apporter une solution plus personnalisée : c'est le cas d'ABF Conseil, pour qui le conseil et le suivi de chaque client constituent le cœur du métier.**

**B**runo Albert, qui a débuté son activité il y a plus de 30 ans, compte parmi les plus anciens conseillers en gestion de patrimoine du Mans. Si chaque situation est bien spécifique, les sujets pour lesquels ses clients lui demandent conseil concernent surtout : la fiscalité, la mise en sécurité de leur patrimoine financier, la retraite et la transmission. « 80% de mes clients viennent me demander conseil pour un ou plusieurs de ces sujets. Après une analyse détaillée de leur situation, je leur délivre une solution complète, cohérente avec leur situation actuelle, et leurs objectifs » explique-t-il.

### **ABF Conseil : un courtier attentif**

Il va chercher les meilleurs produits sur l'ensemble du marché, dans chaque catégorie d'investissement et fournit les explications nécessaires à la compréhension des choix effectués, toujours avec pédagogie. « Je suis attaché à l'équilibre des investissements, afin de minimiser le risque. » Une bonne gestion implique



Bruno Albert est conseiller en Investissement Financier (CIF), enregistré auprès de l'association de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine – CIF (CNCGP), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 Place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02, [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

aussi un suivi régulier des marchés, afin de proposer des arbitrages opportuns. « L'équilibre concerne aussi la part d'investissement financier et celle en immobilier. Pour les investissements en Loi Pinel, nous sommes très attentifs à la rentabilité du produit et au sérieux du promoteur. »

ABF Conseil gère les portefeuilles de particuliers et d'entreprises. Il se distingue par le fait qu'il n'impose aucun capital minimum de placement. « Après plus de 30 ans de carrière, les enfants de mes clients me font confiance, alors qu'ils démarrent leur activité professionnelle. Je les aide à préparer leur avenir. Il s'agit pour moi d'accomplir ma mission en valorisant la relation humaine. » Du côté des entreprises, ABF Conseil s'occupe plus particulièrement du placement de la trésorerie.

### **Également une réponse à des situations spécifiques**

ABF Conseil est à même de répondre aux questions juridiques et de fiscalité les plus techniques. « Nos souscrivons des services d'information qui fournissent les réponses dont nous avons besoin, par exemple sur des problématiques patrimoniales spécifiques ». ABF Conseil accompagne également des Français vivant à l'étranger pour la construction de leur retraite.

